



SNCD - INFO



BULLETIN D'INFORMATION DES ADHÉRENTS

N° 2019 / 5 – 25 MARS 2019

CAP PIS 2019		
SOMMAIRE	Compte rendu des CAPN n° 2 et 4 du 14 mars 2019 - Sélection IPIS 2019	6 PAGES

Les CAPN n° 2 (IP) et 4 (Inspecteurs) se sont réunies le 14 mars dernier afin de proclamer les résultats d'admission au grade d'IP2 suite à la sélection professionnelle de 2019.

Les CAP étaient présidées par Madame Fabienne DEBAUX, assistée de ses collaborateurs.

L'USD-FO était représentée, pour les IP2, par Philippe THION et Jean-François DEPIN et, pour les inspecteurs, par Jérôme AUBERT et Florence DAP.

I) Données chiffrées

1) Nombre de candidats

- 61 inscrits
- 51 présents
- 32 admissibles
- 14 admis pour 15 postes offerts

Le nombre de candidats à la sélection se maintient depuis 2016 à une soixantaine d'inscrits, ce qui est relativement faible compte tenu du vivier potentiel de la catégorie A.

2) Origine des candidats

A) Répartition par sexe

- 67 % des inscrits sont des hommes (41)
- 33 % des inscrits sont des femmes (20)

- 77 % des admissibles sont des hommes (23)
- 23 % des admissibles sont des femmes (7)

- 64 % des admis sont des hommes (9)
- 36 % des admis sont des femmes (5)

Le nombre de femmes inscrites est en baisse pour la première fois depuis 7 ans.

Même si la proportion des femmes parmi les candidats inscrits demeurerait toujours inférieure à celle des hommes, cette situation était partiellement compensée par un taux de réussite élevé à l'admissibilité (environ la moitié des admissibles).

Cette année, les femmes admissibles représentent moins d'un quart des candidats. Néanmoins, un léger rééquilibrage est constaté lors de l'admission (36 % de femmes admises).

B) Répartition par âge

L'âge moyen des inscrits se maintient entre 39,5 et 41 ans depuis 2013.

Cette année, le plus âgé des candidats admissibles a 50 ans.

La moyenne des admis se situe à 38 ans (le plus jeune a 31 ans, le plus âgé a 48 ans).

C) Origine géographique

La majorité des inscrits sont originaires d'Île-de-France (60 %). Cette proportion se confirme pour les admissibles (57 %), et augmente encore lors de l'admission (71%).

La direction générale est toujours fortement représentée avec 6 candidats admis.

À noter : aucun candidat d'Outre-Mer n'est admis cette année malgré 4 candidats inscrits (3 de Polynésie française, 1 des Antilles-Guyane).

3) Profil des candidats

A) Nombre de candidatures à la sélection

Participation à la sélection des admis :

- 7 candidats admis se sont présentés pour la première fois
- 2 pour la deuxième fois
- 2 pour la troisième fois
- 2 pour la quatrième fois
- 1 pour la cinquième fois

Pour mémoire, la participation à l'examen professionnel est limité à 5 fois.

Force est de constater que la persévérance paie puisque 5 candidats admis ont tenté la sélection 3 fois ou plus.

B) Niveau d'étude des candidats

La totalité des admissibles est titulaire de diplômes d'un niveau égal ou supérieur à la licence.

Il est à noter que, parmi les inscrits, 18 candidats sont titulaires d'un doctorat.

C) Participation au pré-stage DNRFP

8 candidats admis ont effectué le pré-stage dont 2 lors de l'année n-1. Cette proportion qui se maintient au fil des années confirme la plus-value du pré-stage dans le processus de préparation à la sélection professionnelle.

D) Fonction des admis

Les rédacteurs sont majoritaires parmi les admis (9).

L'absence de spécialiste est constatée.

1 collègue de la surveillance figure dans la liste des admis.

4) Récapitulatif annuel

	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2019	61	51	30	14
2018	56	50	32	14
2017	66	60	31	14
2016	75	66	33	15
2015	97	86	32	15
2014	93	83	34	16
2013	97	89	33	16
2012	74	63	33	15

Le nombre de candidats présents est en baisse depuis 2016 avec un décrochage constaté depuis 2018.

L'administration maintient le taux d'admissibilité et d'admis, mais ne pourvoit pas la totalité des postes offerts par arrêté ministériel.

Il est en effet constaté de manière récurrente un écart important entre le dernier candidat admis et le suivant.

L'administration qui a pris en compte l'ensemble des dossiers individuels des candidats, manifeste ainsi sa volonté de conserver un niveau de sélectivité élevé.

II) Quelques éléments d'analyse

- Le jury de la sélection 2019 a souligné la grande motivation des candidats. Cependant, il a constaté lors du grand oral, une gestion du stress parfois compliquée qui n'a pas permis de faire ressortir les qualités des candidats.

- Le déséquilibre hommes/femmes persiste dans le processus de sélection. Il est essentiellement dû au faible nombre de candidates qui se présentent chaque année. En effet, les femmes tendent à rééquilibrer la proportion lors de l'admission (même si la parité n'est pas encore atteinte).

- La province demeure toujours sous-représentée parmi les candidats admis.

- Les rédacteurs restent majoritaires parmi les admis.

L'absence de spécialistes est à souligner lors de l'admission (informaticiens notamment).

↳ La direction générale devrait engager une réflexion concernant les débouchés pouvant être offerts aux spécialistes dans l'encadrement supérieur.

- De manière plus globale, dans le cadre de l'intégration du changement initié par Ambition DG, la sous-direction RH étudie la nécessité de moderniser le processus de recrutement des IP2. La diversification des profils et des parcours, la rénovation des épreuves de la sélection actuellement très académiques, la recherche de qualités humaines et managériales, sont autant de sujets à prendre en compte dans les évolutions à conduire de manière collégiale avec les praticiens de terrain, les écoles et les partenaires sociaux.

Il s'agit également de renforcer de manière structurante pour l'avenir l'attractivité de la sélection et de mieux valoriser l'engagement dans les fonctions d'encadrement supérieur.

Le SNCD, branche « cadres » de l'USD-FO, souligne la démarche engagée par l'administration en tant qu'approche novatrice et rappelle la nécessité de valoriser et d'accompagner les collègues IP2 tout au long de leur parcours, et de prendre en compte (au même titre que tous les agents) la qualité et le bien-être au travail pour une population qui exerce ses fonctions dans des conditions d'exigence particulièrement fortes.

Toutes nos félicitations aux lauréats de la sélection professionnelle 2019 à qui nous souhaitons de bonnes prises de fonctions !

COTISATIONS 2019

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2019.

Salvatore LUNESU, président du SNCD-FO

Le chèque est à libeller à l'ordre du : SNCD FO

Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.

EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €

	Gratuit	Après crédit d'impôt			
- Inspecteurs-élèves			- DSD 2 des 1er et 2e échelons	195 €	65 €
- Inspecteurs du 1er au 2e échelon	99 €	33 €	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	204 €	68 €
- Inspecteurs des 3e et 4e échelons	108 €	36 €	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	213 €	71 €
- Inspecteurs des 5e et 6e échelons	123 €	41 €	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	225 €	75 €
- Inspecteurs des 7e et 8e échelons	147 €	49 €	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	231 €	77 €
- Inspecteurs du 9e au 11e échelon - IP2 des 1er et 2e échelons	168 €	56 €	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	243 €	81 €
- IR3 du 1er au 3e échelon - IP2 des 3e et 4e échelons	183 €	61 €	- Administrateur général des douanes	249 €	83 €
- IR2 du 1er au 3e échelon - IP2 du 5e au 7e échelon	195 €	65 €	- Retraité	63 €	21 €

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

Rayer la ou les mentions inutiles :

« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »

Tableau à servir impérativement en cas de :

Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.

A RETOURNER AU : SNCD-FO (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO)

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Grade, échelon et fonctions

Adresse administrative :

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

<http://www.sncd.info/>

Mél : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

PAGE 5/6

